Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 26 (1989)
Heft: 935

Artikel: Drôles d'époques
Autor: Cornuz, Jeanlouis
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1010861

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Drôles d'époques

Mots croisés de *La Suisse*: autre mot pour *injurier* — il fallait trouver: *agoniser* (au lieu d'*agonir*). Peu probable, tout de même, étant donné l'âge de l'auteur, que la faute en soit au français rénové... Un petit rien, mais qui fait plaisir!

Autre: dans un restaurant savoyard, pochette d'allumettes produite par le Secrétariat d'Etat aux anciens combattants. Légende: «1918, l'année de l'armistice», proposant une carte d'Europe en deux couleurs: en bleu foncé, l'Angleterre, l'Espagne, la France, l'Italie, la Belgique, la Hollande, l'Allemagne fédérale, les pays scandinaves, la Grèce — en un mot, le monde occidental. En bleu clair, les pays de l'Est, l'Autriche et la Suisse. Allons, bon: Max et Moritz avaient donc raison, la Suisse est bel et bien l'avant-garde du communisme international!

Pour une monographie de *Gottfried Keller*, je viens de terminer une chronologie de son temps (1819-1890).
Eh bien, j'ai le regret de vous dire qu'entre deux gangs, tout occupés de hold-up, d'attaques à main armée, de prises d'otages, de pillages et de massacres d'un côté; et de l'autre côté la France et l'Angleterre au XIXe siècle, il est bien difficile de voir une quelconque différence!
1839: Guerre de l'opium pour imposer à la Chine le libre commerce de la drogue.
1843: les Anglais s'étendent en Extrême-Orient, les Français en Afrique du Nord.
1844: les Français à Tahiti.
1845: les Anglais en Nouvelle-Zélande.
1847: Conquête d'Alger par les Français.
1853: Les Français au Sénégal et en Nouvelle Calédonie.
1858: Les Français en Cochinchine.
1860: Les Franco-Anglais remportent en Chine la victoire de Palikao et procèdent au sac du Palais d'Eté.

(Victor Hugo: «Vous me demandez mon avis, Monsieur, sur l'expédition de Chine (...). Un jour, deux bandits sont entrés dans le Palais d'Eté. L'un a pillé, l'autre a incendié. La victoire, peut-être une voleuse, à ce qu'il paraît... Grand exploit, bonne aubaine. L'un des deux vainqueurs a empli ses poches, ce que voyant, l'autre a empli ses coffres; et l'on est revenu en Europe, bras dessus, bras dessous, en riant. (...) Telle est, Monsieur, la quantité d'approbation que je donne à l'expédition de Chine.» — Lettre au capitaine Butler, du 25 novembre 1861).

1878: Victoria impératrice des Indes. L'Angleterre à Chypre.
1881: Protectorat français sur la Tunisie.
1882: Les Anglais en Egypte.
1883: Les Français à Madagascar.
1884: Les Français au Tonkin.
1886: Les Anglais annexent la Birmanie.
Etc. Etc! Quant à l'Allemagne, ce n'était pas la mauvaise volonté qui lui manquait, mais elle a dû attendre son unité (1871) pour prendre sa part de l'œuvre de civilisation et de colonisation — c'est une seule et même chose, ou quoi? ■

COURRIER

Tour de force

A propos de l'éditorial «Le plan Michael» (DP 933).
Il faut reconnaître le tour de force de l'auteur qui, en une pleine page, ne fait pas figurer une seule fois le mot COMMUNISME. Or, c'est bien de cela qu'il s'agit: avec l'aide de l'Ouest, asseoir et conforter un régime qui ne réussit à se maintenir que par les moyens que l'on sait. Le plan Marshall n'a pas été lancé en 1933 pour soutenir une dictature mais, *(en 1948, réd)* une fois celle-ci vaincue, pour relever les pays qui en avaient souffert.
La disparition des nomenklatura nationales n'est possible qu'avec l'instauration d'une démocratie, pas celle de Michael mais la vraie! Voilà ce qu'il conviendrait de redire et d'écrire — à mon sens — au risque de passer pour l'anticommuniste primaire de service. L'Europe s'est liguée en son temps pour conserver sa liberté. Aujourd'hui, c'est le même combat qu'elle doit mener; la thèse développée par YJ n'est vraisemblablement pas le plus sûr moyen de le gagner. Les carences et la «triste pagaille» qu'elle dénonce n'ont qu'un responsable: le système; c'est donc lui qu'il convient de changer, d'abord!

J.-P. Vernez, Chavannes-près-Renens

Précisions

Dans votre numéro 930 du 5 décembre 1988, M. Jeanlouis Cornuz commente un article de Mme Isabelle Martin sur *Littérature de Suisse romande* (éd. Bordas-Suisse). D'accord avec ce que dit votre collaborateur, je vous prie cependant, comme il cite mon nom, ce que ne faisait pas Mme Martin, de publier le rectificatif suivant:
1. La contribution de Gabriel Mützenberg (pp. 21-26) avait pour titre: «La littérature de la Suisse romande», et non : «Canton de Genève».
2. Les «points de repères» où Didier est mentionné, ne sont pas de lui.
J'ajoute que je m'explique mal qu'on ait changé le titre de mon texte dont aucune épreuve, d'ailleurs, ne m'a été soumise. (...) J'ai protesté auprès de l'éditeur en le priant, à l'avenir, de glisser dans le volume un signet rectificatif, mais je n'ai reçu, jusqu'à présent, aucune réponse.

Gabriel Mützenberg, Genève

En bref

Le vendredi 17 février prochain, le BBFC ainsi que François Lindemann et son quintette mettront leur musique au service des droits de l'homme. Ils ont en effet accepté de jouer bénévolement pour soutenir la campagne de la section suisse d'Amnesty International «Droits de l'homme et exportations d'armes».
Ce concert exceptionnel aura lieu le 17 février à 20h30 à la Grande salle d'Epalinges.

L'exclusion de la section traditionnaliste du parti du travail bâlois n'a pas encore été digérée. A la suite d'un recours, la Conférence nationale du parti sera appelée à se prononcer au début mars.